

§ II- LETTRES, N°257

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°15

A MADAME PIRON, N°15

†
D.
J.M.J.

S. Maximin, 4 Mars 1862

Dieu seul !

Madame,

Demain nous entrons dans le Carême Ecclésiastique et celui des Religieux est déjà commencé depuis deux jours, je vous ~~serai~~ prie donc de ne pas trouver mauvais que je fasse cette fois ma lettre plus courte qu'à l'ordinaire.

J'ai été très-touché de ce que vous me dites de notre pauvre soeur tertiaire. Je prie Dieu de vous benir et de vous rendre au centuple le bien que vous lui faites et lui ferez encore. Je vais la recommander aux prières de la Communauté et vous prie en retour de lui demander d'offrir à Dieu une part de ses souffrances pour Notre S^u Ordre, en particulier, et aussi pour une intention spéciale me concernant, et de la plus grande importance. Je le lui rendrai de mon mieux

Elle avait tout droit d'ôter sa ceinture dans l'état de maladie où elle est. Quand les supérieurs sont absents et que la ~~sa~~ maladie ou toute autre nécessité réclament une dispense nous sommes autorisés à présumer la permission toutes les fois que nous avons lieu de croire que telle serait la volonté de nos supérieurs si s'ils connaissaient la situation où nous sommes. Nous n'hésiterions pas, dans de pareils cas, à présumer la permission pour nous abstenir de l'office, auquel cependant nous sommes tenus en tout autre cas



sous peine de péché mortel; à plus forte raison pouvait-elle présumer la dispensation d'une obligation qui n'est même pas sous peine de péché véniel, quand du reste on ne s'en dispense pas par un motif coupable. ~~De~~ En tout cas, aujourd'hui elle a une permission régulière que je suis chargé de lui transmettre, non seulement pour les moments où elle souffre trop, mais pour tout le temps de sa maladie, tant que les personnes qui la soignent le jugeront à propos. La garder malgré tout, serait aujourd'hui plutôt une imperfection qu'une autre chose.

Merci de vos renseignements relatifs aux noms ~~Ne~~ de Baptême. Je voudrais encore savoir quel est le S^t Francois, patron d'Eugène.

Merci également de la bonté que vous avez d'inscrire sur vos listes les membres de ma famille dont l'âme m'est si chère. Mon frère Honoré a pour patron S. Simon (apôtre); mon père et mes deux autres frères, S. Vital, (28 Avril). J'ignore celui de M. Itié.

Je vous recommande spécialement la même intention qu'à notre bonne S^r tertiaire dont j'ignore le nom. La voici : Mon frère Honoré et moi avons formé le projet d'amener notre père à un retour décisif, à vers Dieu, d'ici au 29 7^{bre} anniversaire de son mariage. Notre mère souffre à la pensée qu'elle serait seule ce jour-là à la S^{te} Table, et nous en avons aussi beaucoup de peine, d'autant qu'il a près de 80 ans et que ce sera peut-être là le dernier coup un peu spécial de la Grâce. Nous avons donc formé un petit complot, qui n'est pas encore assez mûr pour que je vous en parle. Du moins je puis vous dire déjà ceci : Dans toutes nos prières et communions nous ~~aurons~~ donnerons une place spéciale à cette intention. Quelques âmes se joignent à nous, soyez des nôtres, je vous prie. Il y a va vous le voyez de grands intérêts. Je vous tiendrai au courant de cette affaire.

Si ce n'était une indiscretion je vous serai obligé de m'expliquer un peu ce que vous me dites relativement à l'Union hypostatique du Verbe et à ces pauvres âmes dont vous me parlez. Cette connaissance pourrait m'être utile peut-être un jour pour la direction des âmes. Je ne croyais pas que l'on put s'occuper encore à notre époque de ces questions de mots.

Je n'ai pas besoin de vous recommander de prier pour l'Eglise, mais peut-être n'est-il pas inutile de réclamer vos prières pour les hommes qui sont



à la tête de notre pays en un moment où vont se vider toutes les grandes questions sociales, et religieuses surtout. Je le fais parti(-----) pour M. Keller, un de nos zélés tertiaires, (-----) qui a si courageusement défendu les Ordres (-----) en il y a deux ans à la Chambre des Députés, et qui va y prendre encore la parole Vendredi ou Samedi prochain, pour la défense de l'Eglise. Il nous a ~~se~~ demandé nos prières; ne l'oubliez donc pas.

A Dieu à toute la bonne et chère famille de S. Germain; mes respects à tous les vôtres et à vous en particulier,

Votre frère dévoué dans les Coeurs de J. et M.

fr Jean-Jos. Lataste
des ff. Prèch.

Un petit mot à S. Joseph tous les jours de ce mois je vous prie pour les besoins temporels de Notre Ordre et de toutes les Oeuvres et familles chrétiennes.

Je vous envoie, pour mieux vous le faire connaître, un petit imprimé relatif au Cordon de S. Thomas d'Aquin, que nous portons ~~sur~~ tous sous la robe.

Madame H. Piron,

Privas

(Ardèche.)

(a)

(a) Adresse au verso.

